



Francis CARLES

Expert-Comptable D.P.L.E.

Commissaire aux Comptes

membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

AUDIT EURO CONSEIL

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
S.A.R.L. au capital de 252 000 Euros

N° 50 du 2^{ème} trimestre 2005

INFORMATIONS

FISCALES – ECONOMIQUES – SOCIALES - JURIDIQUES

FISCALITE PERSONNELLE

En raison de l'augmentation des prix de l'immobilier en 2004 et de la relative bonne tenue des marchés financiers, le nombre de contribuables soumis à l'Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF) a fortement augmenté.

En effet, le seuil d'imposition actuel de 732 000 euros est parfois dépassé sans que le contribuable concerné en ait vraiment conscience.

ECONOMIE - PATRIMOINE

Donations : Vous avez jusqu'au 31 décembre 2005 pour donner en franchise de droit de donation une somme maximum de 30 000 euros en espèces, à chacun vos enfants ou petits enfants, âgés de 18 ans révolus.

Pour un couple, chacun des parents peut donner cette somme à chacun de ses enfants.

Cette disposition se cumule avec celle permanente d'une donation en franchise de droit de 46 000 euros à chaque enfant et de 30 000 euros à chaque petit enfant tous les 10 ans.

ECONOMIE

Indice : Coût à la construction 4ème trimestre 2004 :

Variation sur 1 an :	4.53 %
Variation sur 3 ans :	11.32 %
Variation sur 9 ans :	25.27 %

Nous attirons votre attention sur le caractère synthétique de la présente note d'information qui, par définition, est forcément incomplète.

Nous vous recommandons de nous consulter pour tout complément d'information.